

## COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 25 AVRIL 2014

**Présents :** M. Jean-Pierre CHATELAIN - M. Laurent DUCHATEAU - Mme Isabelle PERRON-BEAUCLAIR - M. Pascal LAMOTTE - M. Christophe MORLET - M. Philippe GARRIC - Mme. Alexia LEROY - M Thierry PAIMPOL – M Bruno LOUIS

**Absent excusé :** M. Christophe ROULAND donne pouvoir à M. Christophe MORLET

Mme Lydie CRESPIEN donne pouvoir à Mme Isabelle PERRON-BEAUCLAIR

Mme Adeline POILVET donne pouvoir à M. Laurent DUCHATEAU

M. Hervé BOULENGER donne pouvoir à M. Jean-Pierre CHATELAIN

M. Jean-Claude MELLARÉ donne pouvoir à M. Bruno MOUIS

Mme Joëlle LE MOULEC donne pouvoir à M. Philippe GARRIC

**Secrétaire de séance :** Isabelle PERRON-BEAUCLAIR

Début de la séance 20h.

Le Compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé.

### **BUDGET PRIMITIF 2014 : ASSAINISSEMENT**

M DUCHATEAU présente la préparation du budget conforme à la réunion de la commission finances.

Mme LEROY demande ce que sont les amortissements.

M DUCHATEAU explique qu'il est établi un tableau d'amortissement qui sert à déterminer le montant des dotations à inscrire chaque année au budget (dépense compte 6811+recettes compte 28).

***Après avoir délibéré, le BUDGET PRIMITIF 2014 du SERVICE ASSAINISSEMENT est voté à l'unanimité de la façon suivante :***

### **SECTION de FONCTIONNEMENT :**

#### **DEPENSES :**

#### **CHAPITRE 011 : CHARGES à CARACTERE GENERAL**

Compte 618 : divers 6 700 €

#### **CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES**

Compte 66111 : Intérêts des emprunts & dettes : 1 499.98 €

#### **CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**

Compte 6811 : Dotations aux amortissements : 36.650,00 €

TOTAL ..... **44 849.98 Euros**

=====

**RECETTES :****CHAPITRE 70 : VENTE PRODUITS et SERVICES :**

Compte 706121 : Redevance d'assainissement : 23 000 €

**CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :**

Compte 758 : Raccordement au Tout-à-l'égout : 5 400 €

**CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**

Compte 777 : Quote-part des subventions d'investissement : 8 367.04 €

**+ R 002 RESULTAT REPORTE** 26 114.31 €**TOTAL .....** **62 881.35 Euros**

=====

**SECTION D'INVESTISSEMENT :****DEPENSES :****CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :**

Compte 2031: frais d'étude 3 867.12 €

**CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES :**

Compte 2158 : installations, matériels, autres 5 000 €

**CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS :**

Compte 2315 : STATION D'EPURATION : 10 000 €

**CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES**

Compte 1641 : 60 115.81 €

**CHAPITRE 020 : DÉPENSES IMPRÉVUES**

Compte 020 : dépenses imprévues 5 000 €

**CHAPITRE 040 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**

Compte 1391 : Subv. d'équipement 8 367.04 €

**TOTAL .....** **92 349.97 Euros**

=====

**RECETTES :****CHAPITRE 13 : SUBV . D'INVESTISSEMENT**

Compte 131 : AUTRES SUBVENTIONS : 1757.78 €

Compte 1313 : DEPARTEMENT : 351.55 €

**CHAPITRE 040 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT**

Compte 2815 : AMORTISSEMENTS DES IMMO. : 36 650 €

**+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE :** 94 436.84 €**TOTAL .....** **133 196.17 Euros**

=====

## **AFFECTATION du RESULTAT DE L'EXERCICE 2013 au BUDGET PRIMITIF du BUDGET GENERAL :**

Excédent de fonctionnement reporté en recettes 001 : **54 185.83€**

Excédent d'investissement reporté en recettes 002 : **23 928.60€**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**→ Approuve l'affectation du résultat**

## **BUDGET PRIMITIF 2014 : COMMUNE**

Vu le projet de budget présenté par Monsieur DUCHATEAU adjoint au finances,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Après avoir entendu l'exposé de M. DUCHATEAU, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Arrête le Budget Primitif 2014 de la Commune de BOISSEY-LE-CHATEL,

Section de fonctionnement, en dépenses et en recettes à la somme de **661 659.83 Euros.**

Section d'Investissement, en Dépenses en Recettes à la somme **255 371.62 Euros.**

Commune Boissey le Chatel - BP 2014

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### **FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	661 659,83	607 474,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		54 185,83
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	661 659,83	661 659,83

### **INVESTISSEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris compte 1068)	212 551,00	188 622,40
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	42 820,62	7 166,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		59 583,22
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	255 371,62	255 371,62

### **TOTAL**

TOTAL DU BUDGET	917 031,45	917 031,45
--------------------	------------	------------

**Le Budget primitif est approuvé à l'unanimité.**

### **VOTE des SUBVENTIONS :**

L'Assemblée municipale a procédé en commission finances à l'examen des demandes de subventions pour l'année 2014 et vote de la façon suivante :

- CLUB de l'AMITIE de BOISSEY-LE-CHATEL :	600 Euros
- ANCIENS COMBATTANTS :	100 Euros
- AMICALE des SAPEURS POMPIERS :	100 Euros
- COMITE des FETES :	4.800 Euros
- MONUMENTS et SITES de l'EURE :	25 Euros
- PREVENTION ROUTIERE :	65 Euros
- SECOURS POPULAIRE de BOURGTHEROULDE :	700 Euros
- UNION MUSICALE de BOURGTHEROULDE :	350 Euros
- O.M.S. (sauf Roller, Judo & Tennis de Table) :	1.500 Euros
- SECOURS CATHOLIQUE :	300 Euros
- LES MOTS DITS LECTEURS :	200 Euros
- ECOLE des JEUNES SAPEURS POMPIERS de BOURGTHEROULDE :	150 Euros
- MAIRES et ELUS du CANTON :	90 Euros
- LE ROUMOIS POUR L'AFRIQUE	100 Euros
- SDIS de L'EURE	100 Euros
(Concours départemental de manœuvre des jeunes sapeurs pompiers)	
SOIT au TOTAL .....	<b>9 180 Euros</b>
	=====

### **TAUX des 3 TAXES :**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le taux des 3 taxes.

***Le Conseil Municipal décide après discussion à l'unanimité de retenir le Taux des Trois taxes directes locales comme suit :***

- TAXE D'HABITATION : 10,73 % pour un produit de 74 638 Euros
- TAXE FONCIER (Bâti) : 23,34 % pour un produit de 92 706 Euros
- TAXE FONCIERE (Non bâti) : 57.85 % pour un produit de 13 884 Euros

### **Prise de parole de Philippe GARRIC à l'issue du vote du budget :**

« Si je me réjouis que le budget voté puisse permettre de faire face aux dépenses de l'année 2014 sans augmentation d'impôt et sans recourir à l'emprunt, je me rends compte parallèlement ô combien les décisions de l'ancien conseil municipal pèsent aujourd'hui sur nos capacités financières.

Il suffit de regarder le budget d'investissement 2014 pour se rendre compte que près de 80 % des 228 000 euros dont nous disposons sont consacrés au remboursement des emprunts (96 800 €) et à l'achat d'un terrain préempté il y a plusieurs années par la Commune sur lequel aucun projet n'a été élaboré jusqu'à présent (80 000 € / acquisition du terrain Gré).

Je sais que parfois la préemption d'un terrain est l'occasion pour une Commune de faire une plus-value au moment de sa revente mais force est de constater aujourd'hui que beaucoup de terrains ont été acquis sans que grand chose ne soit fait par la suite sur ces emprises foncières.

Pire l'année dernière a été actée par le conseil municipal la vente d'un terrain de 25 000 m<sup>2</sup> à 50 000 € soit 2 €/m<sup>2</sup>. Je suis preneur de la présentation de Monsieur Lamotte sur le sujet lors d'un prochain conseil municipal car je souhaite tout comme la population comprendre les raisons de la vente à ces conditions.

Par ailleurs, je constate que la situation ne va pas s'améliorer dans les années à venir puisque dès 2016 la Commune va devoir payer 180 000 € pour l'acquisition de l'extension de la mairie actée par l'ancien conseil municipal. Acquisition dont l'opportunité est très contestable puisqu'elle n'améliore pas le service rendu à la population.

Par conséquent, je pense qu'il est temps désormais de se préoccuper au plus vite de la mise en valeur des terrains dont la Commune est propriétaire pour les vendre à leur juste prix et non à prix cassé afin de retrouver une marge de manœuvre en matière d'investissement et de développement du cœur de village qui profitera à l'ensemble des habitants de Boisse-le-Châtel. »

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- M GARRIC demande s'il est possible qu'une fois par an un bilan de chaque commission communale soit fait afin de voir ce qui a été réalisé dans l'année.
- M MORLET souhaite connaître exactement l'état de la dette de la commune
- Mme PERRON-BEAUCLAIR explique que les résidents du lotissement Eure Habitat souhaitent des ralentisseurs à l'entrée de la résidence. M le Maire explique que c'est un lotissement privé et que la voirie ne nous a pas été rétrocédée.
- M DUCHATEAU informe qu'il y a une réunion de l'OMS le 6 mai prochain à 20h pour l'organisation des 10 bornes de Boisse-le-Châtel.
- M le Maire confirme que la course aura bien lieu le 8 juin 2014.

Fin de la séance 21h35